

BULLETIN D'ADHÉSION

BULLETIN DE RÉADHÉSION

Nom d'usage : Prénom :
 Nom : Date de naissance :
 Téléphone fixe : Port : Mail :
 adresse personnelle :

Établissement d'exercice (nom, type, commune) :

Corps : Instit Prof d'école PEGC Retraité AESH AVS (CUI) Affectation Titre Pro Titre Définitif

Date sortie IUFM-ESPE : Temps partiel, pourcentage :% Échelon :

Fonction (adjoint, directeur, ZIL...) : Montant de la cotisation (voir tableau ci-dessous) :

Paiement *: un chèque plusieurs chèques : Prélèvement automatique, en Fois (2 à 5 fois)

Je me syndique au SNUipp/FSU 31, afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels, actifs et retraités, au développement du Service Public d'Éducation, au maintien de l'unité de la profession.

Je demande au SNUipp 31 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant par écrit au SNUipp 31.

Si j'opte pour le prélèvement automatique, je suis informé que je recevrai au début de chaque année scolaire un courrier du SNUipp m'informant que mon prélèvement automatique sera reconduit en l'absence d'avis contraire ou de réponse de ma part dans un délai de quinze jours.

Date : Signature

	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteur adjoint					127€ 42€	134€ 45€	141€ 47€	149€ 50€	165€ 55€
Prof école adjoint	123€ 41€	132€ 44€	140€ 47€	149€ 50€	157€ 52€	170€ 57€	181€ 60€	195€ 65€	210€ 70€
Prof école h. classe	189€ 63€	202€ 67€	221€ 74€	235€ 78€	247€ 82€				

Direction	2 à 4 cl : +6 €		5 à 9 cl : +11€		10 cl et plus : +15€	
		SEGPA : +15€				EREA: +35 €

Retraités	moins de 686€ : 78€ 26€		686€ à 914€ : 81€ 27€		914 € à 1143 € : 91€ 30€	
		1143€ à 1372€ : 108€ 36€		1372€ à 1700€ : 125€ 42€		plus de 1700€ : 132€ 44€

Temps partiel	proportionnel au tps partiel ; minimum 79 € 26€	Disponibilité - Congé parental : 79€ 26€
Congé formation	85% de la cotisation	
IMF	auprès IEN : +12€ ESPE : +8€	
ASH spécialisé	+8€	
Stagiaires	90€ 30€	
AESH -M1- contractuels	31€ 10€	

La cotisation syndicale ouvre droit à une déduction fiscale ou un crédit d'impôt de 66 %. Les chiffres en violet correspondent au coût réel après déduction ou crédit d'impôt.

* Pour se syndiquer

1. Remplissez le bulletin d'adhésion.

2. Choisissez le mode de paiement :

◆ Paiement en une fois par chèque à l'ordre du SNUipp 31

◆ Paiement fractionné de 2 à 5 chèques à l'ordre du SNUipp 31

◆ Prélèvement automatique : 5 prélèvements maximum. Remplir et signer l'autorisation de prélèvement ci-dessous et joindre un RIB.

3. Renvoyez-le tout au SNUipp 31 ou remettez-le à un responsable de votre secteur.

Mandat de prélèvement SEPA


En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le SNUipp 31 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUipp 31. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.



Référence unique du mandat : _____

Identifiant créancier SEPA : FR44ZZZ405745

DébitEUR :

Votre Nom _____

Votre Adresse _____

Code postal _____

Pays _____

IBAN _____

BIC _____

A : _____

Créancier :

Nom SNUipp FSU 31

Adresse 52 rue Jacques Babinet

Code postal 31100 Ville TOULOUSE

Pays FRANCE

Paiement : Récurrent/Répétitif Ponctuel

Le : _____

Signature : _____

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat.

Se syndiquer

SE SYNDIQUER?

« PAROLES DE
SYNDIQUÉ-ES »

UNE VRAIE BONNE IDÉE.

POUR SON MÉTIER.
POUR SOI-MÊME.
POUR LES ÉLÈVES.



« Je suis impliquée dans la lutte contre les discriminations à travers mon engagement associatif. Pour moi, il était vraiment important que mon syndicat soit partie prenante des débats sur ces questions. »

**LAETITIA, ADJOINTE
EN CLIS**

- ▶ Parce que le SNUipp-FSU vous a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.
- ▶ Parce qu'on fait confiance aux représentants du SNUipp-FSU.
- ▶ Parce qu'on a envie de pouvoir bien faire son travail.
- ▶ Pour changer l'école et la société.
- ▶ Pour partager des valeurs et des solidarités.
- ▶ Pour trouver à plusieurs les solutions qui manquent à l'école.
- ▶ Parce qu'on est plus intelligents ensemble.

SE SYNDIQUER, C'EST

Utile

LE SYNDICAT NE VIT QUE DES COTISATIONS DE SES SYNDIQUÉS POUR INFORMER, POUR DÉFENDRE LES PERSONNELS TANT INDIVIDUELLEMENT QUE COLLECTIVEMENT. SE SYNDIQUER, C'EST ÊTRE PLUS FORTS, EFFICACES ET CONSTRUCTIFS ENSEMBLE POUR DÉFENDRE L'ÉCOLE, LES DROITS DE TOUS ET DE CHACUN.



« Quand j'étais à l'ESPE je me posais plein de questions. C'est quelqu'un du SNUipp qui y répondait. C'est pour ça que je me suis syndiquée, parce que le SNUipp, c'est d'abord un collectif d'entraide. »

**MARION, DÉLÉGUÉE
DU PERSONNEL**



« Bien sûr le travail en équipe, ça ne va pas de soi, mais vraiment moi, seul dans ma classe, je ne m'en sors pas. C'est dans le collectif de l'école que je trouve des ressorts pour avancer. »

**ALEXIS,
ADJOINT EN MATERNELLE**



« Dans le quartier, je vois les effets de la misère, de la crise... Mon métier, je l'exerce au cœur du social et pour moi être syndiquée c'est lutter contre un fatalisme qui voudrait que grandir ici, c'est pas de chance. »

**AURÉLIE,
ENSEIGNANTE EN REP**